**Madame Roxana Maracineanu**

Ministre déléguée chargée des Sports

Madame la Ministre déléguée chargée des Sports,

Informé par l’ACAT-France, je tiens à vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la situation de Ding Jiaxi, arrêté en décembre 2019 pour le simple fait de s’être réuni à Xiamen avec d’autres militants et avocats pour parler d’une Chine nouvelle et démocratique. Il est toujours détenu, avec d’autres, au moment de la cérémonie d’ouverture des Jeux Olympiques d’hiver.

Sa situation est particulièrement inquiétante au vu des actes de torture qu’il dit avoir subi pendant six mois lors de sa détention au secret et de ses conditions actuelles de détention. La gravité des accusations dont il fait l’objet au regard de son action ne font que renforcer cette inquiétude.

**Ding Jiaxi**丁家喜, est un **ancien avocat, spécialisé dans la défense des droits humains**, et un membre actif du Mouvement des nouveaux citoyens (新公民运动), un réseau informel de militants cherchant à promouvoir la transparence des affaires publiques et à dénoncer la corruption. **Cela fait maintenant deux ans qu’il est emprisonné sans qu’une date de procès ne lui ait été communiquée.** Il est inculpé pour *« incitation à la subversion de l’État »*, infraction pour laquelle il pourrait être condamné à la réclusion à perpétuité. Plus de dix personnes liées à cette réunion ont été inculpées et/ou arrêtées et d’autres ont dû quitter le pays. Alors que son procès devait avoir lieu à la fin du mois de décembre 2021, sa femme Luo Shengchun a reçu très récemment une information selon laquelle la peine ne serait peut-être pas prononcée avant mai 2022, deux mois après la fin des JO.

Alors que vous vous apprêtez à vous rendre sur place, il demeure essentiel que cette visite ne soit pas une occasion de conforter la volonté des autorités chinoises d’utiliser les Jeux Olympiques pour occulter la répression féroce organisée contre des hommes et des femmes agissant pacifiquement en faveur de la liberté.

Se rendre à Pékin dans un tel contexte rend nécessaire le devoir d’aborder ces questions avec vos homologues chinois.

Je vous demande, Madame la Ministre déléguée chargée des Sports, d’utiliser cette visite pour rappeler aux autorités chinoises :

* L’engagement de la France vis-à-vis de la défense et de la promotion des droits humains partout dans le monde, et plus particulièrement la question des défenseurs des droits humains ;
* La préoccupation de la France vis-à-vis de la répression menée contre des défenseurs et défenseuses des droits, arbitrairement détenus et poursuivis pour leurs actions pacifiques, dont Ding Jiaxi ;
* La nécessité pour la France d’engager un dialogue pour que les personnes détenues arbitrairement soient libérées et que leur sécurité et celle de leurs proches soit garantie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre déléguée chargée des Sports, en l’expression de ma très haute considération.